Sambreville – Appel public - mai **2021**

RESERVE DE RECRUTEMENT
INTRODUCTION DES CANDIDATURES DANS L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE SAMBREVILLE
(FONDAMENTAL, ARTISTIQUE, PROMOTION SOCIALE)
ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

A. Conditions de validité :

Les demandes doivent être envoyées pour **le 31 mai 2021 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi du courriel).

B. Documents à joindre

1° Un extrait du casier judiciaire modèle 2 avec mention de nationalité, **de date récente** (moins de 6 mois);
CE DOCUMENT DOIT ETRE FOURNI CHAQUE ANNEE.

Attention ! *N'attendez pas de recevoir l'extrait du casier judiciaire modèle 2 pour transmettre votre candidature. en effet, certaines communes tardent parfois à le transmettre et vous risquez de dépasser la date butoir du 31 mai.*

2° Une copie correcte du diplôme ou brevet ou certificat requis.
CE DERNIER DOCUMENT NE DOIT PLUS ETRE FOURNI PAR LES CANDIDATS QUI ONT DEJA TRANSMIS LEUR CANDIDATURE AU COURS D'UNE DES DEUX ANNEES SCOLAIRES ANTERIEURES.

Les candidats professeurs de cours techniques ou professeurs de pratique professionnelle joindront également un document prouvant que **l'expérience utile** éventuellement requise a été reconnue.

C. Pour les candidats qui achèvent la dernière année de leurs études : Envoyez l'attestation de réussite dès réception, afin de valider la candidature.

LES DEMANDES NE SERONT PRISES EN CONSIDERATION QUE SI CES CONDITIONS SONT RESPECTEES.

INSTRUCTIONS POUR COMPLETER LES DOCUMENTS ;

La Fiche « Candidature » :

1. Doit être complétée avec la plus grande précision. Il vous est également demandé de mentionner VOTRE **NUMERO DE TELEPHONE** ou **DE GSM**, ainsi que votre adresse **MAIL** pour nous donner la possibilité de vous contacter par tous les moyens techniques en cas de proposition d'emploi ou de demande d'information complémentaire.
   Pour la (les) fonction(s) sollicitée(s), utilisez les codes chiffrés : voir tableau (document en couleur).

2. Indiquez le (ou les) diplôme(s) que vous possédez ou que vous obtiendrez à l'issue de l'année scolaire 2020/2021.

3. Au niveau de la rubrique « **Dans l'enseignement communal de Sambreville** » exclusivement. Indiquer le nombre de jours d'ancienneté dans l'enseignement communal de Sambreville, prestés en tant que temporaire, temporaire prioritaire ou définitif à horaire incomplet depuis le 1/1/2017 et clôturés au 31/05/2021.

Attention, des indications incomplètes ou illisibles peuvent entraîner un classement erroné de votre demande.

I. Les documents téléchargés sur le site www.sambreville.be:

Doivent être renvoyés de préférence par mail à l'adresse : enseignement@commune.sambreville.be ou par envoi postal: à *L'Administration communale de Sambreville – Service de l'Enseignement, Grand-Place, 1 – 5060 SAMBREVILLE*

Le Directeur général, *Le Député-Bourgmestre,*

Xavier GOBBO *Jean-Charles LUPERTO*